

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 19 mai 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 17, 18 et 19 mai 2016

2016 DJS 188 Centre sportif Elisabeth (14^{ème}) – Tribune du terrain d'honneur – Dépôt d'une demande de permis de démolir.

M. Jean-François MARTINS, rapporteur

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1, L.2122-21 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 3 mai 2016 par lequel M^{me} la Maire de Paris lui demande l'autorisation de déposer un permis de démolir concernant la tribune du terrain d'honneur, non utilisée, du centre sportif Elisabeth (14^{ème}) ;

Vu l'avis du Conseil du 14^{ème} arrondissement en date du 2 mai 2016 ;

Sur le rapport présenté par M. Jean-François MARTINS, au nom de la 7^{ème} commission,

Délibère :

M^{me} la Maire de Paris est autorisée à déposer une demande de permis de démolir concernant la tribune du terrain d'honneur, non utilisée, situé dans le centre sportif Elisabeth (14^{ème}).

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO